

## 1 - INTRODUCTION

- 1.1 Rappel du contexte
- 1.2 Objectifs de notre intervention

## 2 - SECURITE DU TRANSPORT

- 2.1 Constat
- 2.2 Problématique
- 2.3 « Plus jamais ça »

## 3 - NOS OBLIGATIONS (ou ce que vous devez exiger)

- 3.1 Respecter la législation du transport
- 3.2 Les responsabilités du commissionnaire de transport et du transporteur
- 3.3 Respecter la réglementation ADR et OACI
- 3.4 Respecter votre cahier des charges
- 3.5 La qualité
- 3.6 Sécurisation du transport

## **4 - VOS OBLIGATIONS**

- 4.1 le code de la santé publique
- 4.2 la réglementation spécifique au produit transporté
- 4.3 le cahier des charges
- 4.4 le contrat

## **5 - LES OBLIGATIONS COMMUNES**

- 5.1 le conseiller à la sécurité
- 5.2 la sécurisation du produit
- 5.3 la sécurisation des hommes

## **6 - L'ORGANISATION DU TRANSPORT**

- 6.1 le rôle de conseil

## **CONCLUSION**

# 1.1 RAPPEL DU CONTEXTE

# Le contexte



**Chaque jour, vous pouvez être amenés à confier à votre prestataire des produits réglementés , nécessitant le respect de la réglementation ADR**

# Les classes de matières dangereuses

**ISOLife**<sup>®</sup>

- ✉ Il existe 13 classes de matières dangereuses
- ✉ Nous en avons identifié 7 qui vous concernent particulièrement
  - ✉ classe 3 : liquides inflammables
  - ✉ classe 4 : solides inflammables
  - ✉ classe 5.1 : matières comburantes
  - ✉ ET PLUS PARTICULIEREMENT :
  - ✉ classe 6.2 matières infectieuses
  - ✉ classe 7 : matières radioactives
  - ✉ classe 8 : produits corrosifs
  - ✉ classe 9 : matières dangereuses diverses
- ✉ Chaque matière dangereuse est identifiée par son numéro ONU



## 1.2 OBJECTIFS DE NOTRE PRESENTATION

# Objectifs de notre intervention



**1 - Vous faire partager notre conviction que le transport de produits de santé est un métier à part entière qui doit être réalisé par des spécialistes**

**2 - Mettre à votre disposition notre expertise pour maîtriser parfaitement les particularités et risques liés au transport de produits de santé**

**3 - Concourir, par l'optimisation et la sécurisation de la chaîne logistique, à l'amélioration de la santé publique**

## 2 - SECURITE DU TRANSPORT

## 2.1 Constat



**SI DES COLIS DE PRODUITS DE SANTE SONT  
TRANSPORTEES EN INFRACTION A LA LOI ET  
AUX REGLES DE SECURITE, CELA REND  
CIVILEMENT RESPONSABLE LE DONNEUR  
D 'ORDRES**

## 2.2 Problématique



COMMENT **SECURISER** LE TRANSPORT DES  
PRODUITS DE SANTE?

Et ne plus jamais voir ...

## 2.3 Plus jamais ça



- Un emballage non-conforme
- Un personnel non qualifié
- Une enveloppe contenant à l'insu de l'opérateur de transport un produit radioactif
- Une infraction découverte par la force publique

# 3 - NOS OBLIGATIONS

ou ce que vous devez exiger

## 3-1 Respecter la législation du transport

# Législation du transport



- ✉ L 'entreprise doit être commissionnaire de transport et / ou transporteur
- ✉ Le personnel doit être formé et qualifié
- ✉ Le matériel doit être conforme à la réglementation
- ✉ Les sous-traitants doivent être référencés en conformité avec les exigences réglementaires

## 3-2 Les responsabilités du commissionnaire de transport et du transporteur

# La responsabilité du commissionnaire de transport



✉ Professionnel chargé de concevoir, d'organiser et de faire exécuter sous sa responsabilité un transport de marchandises pour le compte d'un client donneur d'ordres.



**Agit en son nom pour le compte d'autrui**



**Responsable de ses propres fautes et de celles de ses substitués**

# La responsabilité du transporteur



- ✉ Professionnel qui exécute lui même l 'opération matérielle de déplacement physique de marchandises appartenant à autrui.

## 3-3 Respecter les réglementations ADR et OACI

MARCHANDISES RADIOACTIVES DE LA CLASSE 7	COLIS EXCEPTES				COLIS INDUSTRIELS				COLIS TYPE A		
	CODE UN	2908	2909	2910	2911	2912	2913	3321	3322	2915	3332
<b>DOCUMENTS DE BORD</b>											
Certificat de formation ADR si les marchandises > 3T	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Certificat de formation ADR + spécialisation classe 7	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	(1)	(1)
Attestation de sensibilisation du conducteur	non	non	non	non	non	non	non	non	non	(2)	(2)
Document de transport ADR	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Consignes de sécurité	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<b>EQUIPEMENTS DU VEHICULE</b>											
Moyen de communication à bord	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
1 lot de bord adapté à la Classe 6.2 ou 7	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
2 panneaux orange	non	non	non	non	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)
3 plaques étiquettes de danger par Classe transportée	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Système d'arrimage des colis	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<b>DIVERS</b>											
Conseiller à la sécurité pour le Transporteur	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Mesures de sûreté complémentaires	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Formation du personnel administratif ADR	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Programme de radioprotection du transporteur	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Dosimétrie du conducteur selon exposition	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
(1) non requis si le nombre de colis dans le véhicule ne dépasse pas 10 et si l'indice de transport total ne dépasse pas 2											

(2) Requis en l'absence de certificat de formation ADR + spécialisation Classe 7

(3) Si les colis ont un seul code ONU et un seul expéditeur, le code ONU doit être noté sur les panneaux orange

## 3-4 Respecter votre cahier des charges

# Respecter votre cahier des charges



*Vous attendez d'un spécialiste qu'il soit capable :*

- ➔ De gérer l'intégralité de votre commande avec séparation des produits dangereux et non-dangereux
  - emballage
  - préparation de commande
  - stockage
  
- ➔ D'assurer une traçabilité des colis
  
- ➔ De respecter les délais de livraison
  
- ➔ D'être à votre écoute

# Respecter votre cahier des charges



*Vous attendez d 'un spécialiste qu 'il soit capable :*

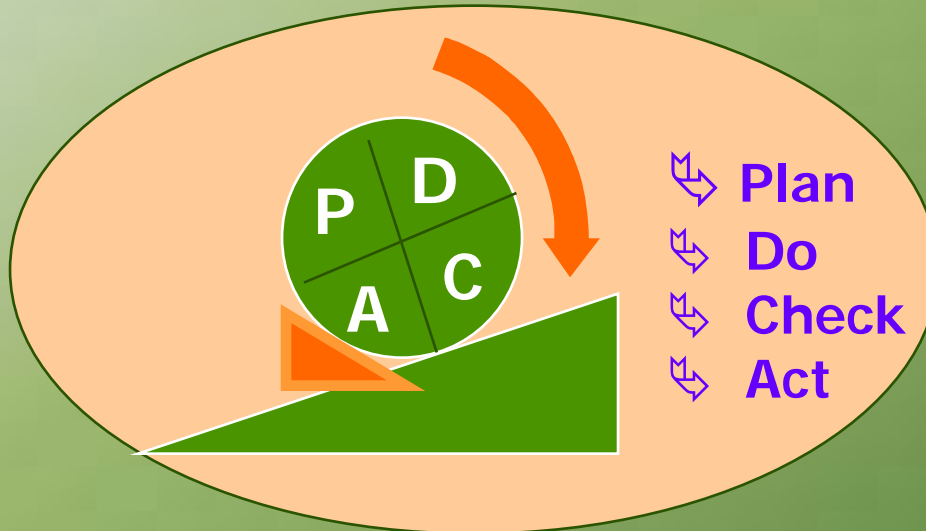
- ➔ D 'assurer une remontée d 'informations en temps réel en cas d 'anomalie ou de risque d 'anomalie
- ➔ De respecter la réglementation transport et les règles de sécurité
- ➔ De livrer dans les services (manutention)  
De livrer des produits sur rendez-vous  
De livrer le samedi matin  
D 'effectuer une re-livraison au destinataire
- ➔ De garantir la propreté, la salubrité et la sécurité des locaux et véhicules
- ➔ Vous attendez également d 'un prestataire transport qu 'il soit certifié ISO

## 3-5 Qualité

# Certification ISO



- ✉ Il est préférable que le commissionnaire de transport ou le transporteur ait entrepris une démarche de qualité dans le but d'être certifié ISO 9001 version 2000/2008.



## 3.6 - La sécurisation du transport

# La sécurisation du transport



- Un service Opérations et un Conseiller à la sécurité capable de mettre en place des plans de secours en cas d'anomalie, d'incident, d'accident.
- Un réseau dédié au transport des produits de santé
- Une équipe de spécialistes experts dans le domaine du transport de produit de santé depuis votre interlocuteur téléphonique jusqu'au conducteur de véhicule
- Une information immédiate et complète au client et / ou aux autorités

# La sécurisation du transport



- ✉ Des véhicules équipés ADR (lot de bord, extincteurs...)
- ✉ L'arrimage des colis
- ✉ La formation des conducteurs
- ✉ La sensibilisation des conducteurs à la nature des produits transportés, à l'enjeu, aux risques et à la réglementation.
- ✉ Le suivi médical des conducteurs
- ✉ Un conducteur toujours joignable (téléphone portable)
- ✉ Les consignes de sécurité, les documents de transports..

# 4 - VOS OBLIGATIONS

# 4-1 Le Code de la Santé Publique

# Extrait du Code de la Santé Publique

**ISOLife**<sup>®</sup>

***« Le Pharmacien Responsable doit organiser et surveiller la distribution des médicaments et veiller à ce que les conditions de transport garantissent la bonne conservation, l'intégrité et la sécurité des médicaments et des échantillons »***

## 4-2 La réglementation spécifique au produit transporté

# La réglementation spécifique au produit transporté

**ISOLife**<sup>®</sup>

- ✉ Le donneur d 'ordre doit veiller au respect des réglementations spécifiques au type de produit transporté

**Exemple concernant les matières radioactives :  
nécessité de mettre en place un programme de radio-protection  
comme défini dans la réglementation ADR**

## 4-3 Le cahier des charges

# Le cahier des charges



- ✉ Le cahier des charges du donneur d'ordres doit préciser :
  - ✉ les destinataires
  - ✉ les produits transportés (nature, poids, volume, flux, température)
  - ✉ les règles d'étiquetage et de traçabilité
  - ✉ les lieux et modalités d'enlèvement
  - ✉ les délais de livraison
  - ✉ le mode de transmission des ordres de transport
  - ✉ les documents obligatoires
  - ✉ les modalités de remontée d'informations
  - ✉ les consignes de sécurité
- ✉ L'expéditeur doit joindre le(s) guide(s) de bonnes pratiques à son cahier des charges

## 4-4 Le contrat

# Le contrat



- ✉ Il est souhaitable que le donneur d'ordres formalise dans un document contractuel, les obligations respectives des 2 parties.

# 5 - LES OBLIGATIONS COMMUNES

## 5-1 Le conseiller à la sécurité

# Le conseiller à la sécurité



- ✉ Depuis le 1<sup>e</sup> janvier 2001, toutes les entreprises qui chargent, déchargent et transportent des matières dangereuses soumises aux prescriptions de l'ADR sont tenues de nommer un conseiller à la sécurité.
- ✉ Le chef d'entreprise est tenu d'en faire la déclaration à la préfecture du département du siège social

**Directive 96/35 CE du Conseil du 3 juin 96**  
**Arrêté du 17 décembre 1998**

## 5-2 La sécurisation du produit

# La sécurisation du produit

**ISO**Life®

- ✉ Emballages OACI et ADR agréés



## 5-3 La sécurisation des hommes

# La sécurisation des hommes



- ✉ Formation et qualification des personnels
  - ✉ personnel sédentaire
  - ✉ personnel roulant
- ✉ Protection des personnels
  - ✉ en conformité avec la réglementation
  - ✉ en conformité avec votre cahier des charges
- ✉ Sécurisation des accès
  - ✉ digicode
  - ✉ périmètre de sécurité
  - ✉ signalétique du quai
- ✉ Procédures et instructions de travail
  - ✉ programme de radio-protection
  - ✉ procédure incident - accident
  - ✉ consignes au chargement et au déchargement, ...

# 6 L 'organisation du transport

# L'organisation du transport



## ✦ Le commissionnaire se doit de :

- ✉ De comprendre votre besoin
- ✉ De vous proposer des solutions optimales d'acheminement quelle que soit la nature de vos produits pour des livraisons ponctuelles ou régulières en :
  - Same Day
  - Europe - Intercontinental - T° dirigée - produits dangereux (radiac/infectieux)...
- ✉ De concevoir des plans de transport sur mesure
- ✉ De disposer d'un système d'informations performant

## 6-1 Le rôle de conseil

# Le rôle de conseil



- ✉ Il est souhaitable que votre opérateur de transport joue un rôle de conseil auprès des donneurs d'ordre dans l'élaboration du cahier des charges et dans l'organisation d'une logistique globale nationale et internationale en respectant les exigences des clients dans le respect des différentes lois, directives et règlements.

# CONCLUSION



**En faisant appel à un opérateur de transport performant, respectueux de toute la réglementation et de votre cahier des charges, vous pouvez :**

- maîtriser l'ensemble des risques liés à vos expéditions,**
- et vous consacrer à votre métier de base.**